

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 1 | LAC BLOUIN ET CENTRE-VILLE

Compte rendu

Séance du 22 mai 2025 à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier

Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier

M. René Boutin, conseiller de quartier

Mme Élisabeth Dallaire, conseillère de quartier

M. Marc Gingras, conseiller de quartier

M. Guylain Lacaille, conseiller de quartier

M. Carl Lacharité, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ASSISTANCE : 4 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 04. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé par, Mme Josée Béliveau de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-05-01

3. Adoption du compte rendu du 25 mars 2025

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. Turcotte. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par M. Marc Gingras, appuyé par Mme Josée Béliveau, d'adopter le compte rendu de la rencontre du 25 mars 2025 tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-05-02



Suivis :

- a. **Projet Silhouettes** : Le projet de silhouettes n'a pas fait consensus au CCSRM. La Sûreté du Québec a exprimé des réserves, notamment parce que certains automobilistes auraient tendance à percuter volontairement ce type d'installation. De plus, le rétrécissement de la chaussée qu'entraînerait leur présence pourrait compromettre la sécurité des piétons et des cyclistes. Enfin, il a été mentionné que l'installation et le retrait répétés des silhouettes risqueraient d'endommager la chaussée. En conséquence, le projet est abandonné. Toutefois, le budget alloué demeure disponible et pourra être réinvesti dans un autre projet de quartier.
- b. **Rue jeu libre- rue Bouffard** : La demande a été acceptée par le CCSRM. Le Service des communications communiquera auprès du citoyen demandeur afin de lui remettre la trousse aux demandeurs, incluant une grille de signatures d'appui. Le résident devra recueillir l'appui de 50% +1 des résidences.
- c. **Déneigement** : Une politique de déneigement verra le jour cet automne et évitera de revivre cette situation.

4. Projet participatif citoyen

a) Fête de quartier – Quebco

Le conseil de quartier demande d'accorder une somme de 300 \$ pour la Fête de quartier Quebco. Ce montant sera versé à la petite caisse afin de couvrir les dépenses imprévues de dernière minute. Proposé par M. René Boutin, appuyé par M. Marc Gingras.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-05-03

Le conseil de quartier demande de donner un accès électrique pour les jeux gonflables dans le parc Blouin pour la fête de quartier du 7 juin de 11 h à 16 h. Proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé par M. René Boutin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-05-04

- b) **Autres projets de quartier** : Le président s'engage à diffuser, sur le groupe Facebook de Quebco, l'information relative au dépôt de projets de quartier. Il rappelle que les conseillers de quartier peuvent lui transmettre leurs idées de projet en tout temps au cours de l'année. Pour connaître la démarche à suivre pour soumettre un projet, consultez le site Web de la municipalité au <https://www.ville.valdor.qc.ca/conseils-quartier>.

5. **Intervention du MTMD - Vitesse et bruit – Route 397** : Le trafic routier sur la route 397 génère du bruit pour les résidences avoisinantes. Un citoyen, ayant déjà proposé des solutions lors d'un précédent conseil de quartier, souhaite obtenir un suivi sur l'avancement de ce dossier.



Résolution – Route 397

Considérant les plaintes répétées des citoyens résidant sur la 7e rue dans le secteur Quebec et des rues avoisinantes par leur proximité avec la route 397,

Considérant les multiples démarches faites par le conseil de quartier afin de trouver des solutions à cette problématique, causée par la circulation à grande vitesse sur la 397, l'accélération et la décélération des véhicules aux abords de la zone de changement de vitesse,

Considérant que la configuration actuelle ne permet pas à la Sécurité du Québec de faire des opérations de contrôle de la vitesse automobile, le secteur se présentant comme une trappe à contravention,

Considérant l'environnement autour de cette entrée de la ville,

Considérant les impacts sur la santé des résidents qui doivent composer avec ce bruit, accru depuis l'augmentation du transit de camions lourds en provenance de la mine de lithium,

Considérant toutes les solutions proposées qui sont restées lettre morte,

Il est proposé ;

Que le conseil de quartier demande au conseil municipal de faire une résolution demandant au ministère des Transport de déplacer les panneaux de vitesse de 50 km/h et 90 km/h, en direction du nord-ouest, près du chemin de la Baie-Jolie,

Que le positionnement d'un radar pédagogique soit étudié par le MTQ à cette entrée, dans le nouveau prolongement de la zone de 50 km/h, afin de favoriser des comportements sécuritaires et de favoriser un environnement sonore agréable,

Que le conseil de quartier suggère au conseil municipal de demander que la possibilité de fixer la limite de vitesse à 70 km/h entre l'entrée de la ville et l'intersection Alix-Rue du bourg de l'Esker soit étudiée par le MTQ,

Que le conseil de quartier suggère à la Ville de Val-d'Or d'ajouter un amendement au règlement 2002-58 sur la nuisance causée par le bruit d'un véhicule routier pour interdire l'utilisation du frein moteur sur son territoire.

Proposé par M. Carl Lacharité, appuyé par M. Marc Gingras.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-05-05

6. Varia

- a) **Mention | Personnel de soutien.** : Le conseil de quartier souligne l'apport du travail de la secrétaire dans la préparation des rencontres.



- b) **Pistes cyclables** : M. Lacharité rappelle ses propositions de solutions pour améliorer la circulation sur l'Avenue du Lac. Ce dossier est à l'étude du CCSRM.
- c) **Projet d'envergure** : M. Boutin demande à qui s'adresser au sujet de grands projets qu'il souhaiterait se voir développer (pas des projets de quartier). Le président l'invite à s'adresser directement à lui dans ces cas.
- d) **Nettoyage des rues** : La Ville possédant deux balais, elle en loue un troisième. Ce printemps, deux des trois balais étaient brisés, ce qui explique le retard. Un suivi sera réalisé afin qu'il y ait un deuxième nettoyage.
- e) **Ramassage des déchets** : Lors du ramassage des déchets aux abords des rues, certains endroits sont oubliés. Dans ces cas-là, M. Turcotte rappelle la pertinence d'écrire son commentaire à la Ville via le formulaire *Nous joindre* (<https://www.ville.valdor.qc.ca/nous-joindre>). Des équipes sont attitrées à ramasser les déchets dans les parcs, mais c'est plus flou qui s'en occupe dans les rues.
Il est demandé que le Service des communications puisse déployer une campagne de sensibilisation sur la propreté.
- f) **Page Rotary | Poubelles** : La MRC vide les poubelles à cet endroit.
- g) **CITAM : abonnés aux messages**. L'avis CITAM arrive parfois trop tard.
- h) **Éducation des cyclistes** : M. Boutin mentionne que les cyclistes circulent souvent dans le sens inverse en ville et aimerait savoir à qui il peut s'adresser pour contrer cette situation.

7. Affaires nouvelles et questions des citoyens

- a) **Poubelles – Chemin du Lac** : Une citoyenne signale que des poubelles se retrouvent dans l'eau. Elle demande l'ajout de contenants appropriés afin de permettre la disposition adéquate des déchets dans ce secteur.
- b) **Lumières - Chantiers Chibougamau** : Le problème de pollution lumineuse persiste, malgré le passage des inspecteurs. La situation n'est toujours pas réglée.
- c) **Pistes cyclables – Plage rotary** : Un citoyen mentionne que des feux sont souvent allumés près de la station de pompage, dans le secteur des pistes cyclables. Bien qu'il s'agisse d'une activité appréciée des jeunes, de nombreux déchets sont laissés sur place. Le citoyen propose d'y installer des poubelles et suggère également la pose d'une pancarte incitant les gens à ramasser leurs déchets.

8. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine rencontre du conseil de quartier est à déterminer.

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé par Mme Élisabeth Dallaire, de lever la séance. Il est 20 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-05-06

Chantal Gagnard
Secrétaire d'assemblée

